

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE APF



Présentation :

Les délégations départementales : le lieu d'expression du mouvement associatif et du développement d'initiatives.

L'APF est présente dans chaque département par l'intermédiaire de ses délégations départementales afin d'assurer une présence soutenue auprès de tous, de développer la vie associative, de revendiquer la participation sociale des personnes en situation de handicap et des familles ainsi que de les accompagner et les défendre, dans une approche individualisée.

Missions :

La délégation de l'Hérault est un espace ressource en direction des personnes en situation de handicap, de leur famille et des professionnels :

- Un espace d'accueil individuel et collectif pour l'accès aux droits et la défense des personnes et le repérage des besoins,
- Un espace spécialisé sur les questions d'accessibilité et d'aide humaine,
- Un espace qui gère un service d'accompagnement aux aides humaines en emploi direct (SAAHED) qui vous accompagne dans l'organisation de votre aide humaine en emploi direct,
- Un espace de revendication, de mobilisation politique, et de représentation des personnes en situation de handicap,
- Un espace collectif dédié à la participation sociale et la vie associative,
- Un espace de valorisation de compétences de nos acteurs (adhérents et bénévoles) et de recherche de moyens financiers pour intervenir dans l'ensemble du département.

Contact :

dd.34@apf.asso.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h : 04 67 10 03 25

Lien vers site internet :

www.apf.asso.fr

Blog : <http://dd34.blogs.apf.asso.fr>



Mise en ligne avril 2016